



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales : caisses

Question écrite n° 60495

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le régime de retraite des médecins. L'inquiétude des médecins, en activité ou retraités, est grande aujourd'hui. Ils soulignent en effet la dégradation de la retraite contractuelle et conventionnelle, en particulier du fait du blocage sans indexation de la valeur du point. Les préconisations de l'IGAS, prévoyant pour les retraités de diminuer encore la valeur du point et de bloquer cette valeur jusqu'en 2023, et pour les actifs de diminuer la valeur des points acquis et d'augmenter les cotisations, sont peu encourageantes. Il est aujourd'hui nécessaire que le Gouvernement respecte les engagements qu'il a pris envers les médecins et qu'il garantisse leurs droits à une retraite décente. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60495

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2688